Blanchiment aggravé : Gims placé sous contrôle judiciaire (MàJ)

27/03/2026 à 23h55



27/03/2026

Le chanteur Gims a été mis en examen vendredi par le parquet national anticriminalité organisée (Pnaco), notamment pour blanchiment aggravé. À l'issue de cette décision judiciaire, l'artiste a été remis en liberté mais placé sous contrôle judiciaire.

Les magistrats lui reprochent un « concours en bande organisée à une opération de placement, de dissimulation ou de conversion du produit d'un délit », ainsi qu'un « blanchiment en bande organisée de biens ou fonds provenant d'un délit de fraude fiscale aggravée ». Dans ce cadre, il devra notamment verser un cautionnement, dont le montant n'a pas été précisé, et respecter plusieurs obligations strictes, dont l'interdiction d'entrer en contact avec certaines personnes désignées par les juges et l'obligation de signaler ses déplacements.

L'enquête, ouverte en juin 2023 et confiée à trois juges d'instruction spécialisés du tribunal judiciaire de Paris, vise un réseau de blanchiment international. Elle a déjà

conduit à la mise en examen de quinze personnes, dont cinq sont actuellement détenues. Gims a été interpellé mercredi à son arrivée à l'aéroport de Paris, en même temps que deux de ses collaborateurs professionnels, eux aussi mis en examen.

Selon les éléments révélés par le média Africa Intelligence, les investigations portent notamment sur un système impliquant de multiples sociétés à l'étranger, soupçonnées de faciliter la fraude fiscale et le blanchiment de fonds. Les enquêteurs s'intéressent en particulier à un projet immobilier de luxe à Marrakech, baptisé **Sunset Village Private Residences**, promu par le chanteur. À ce stade, le Pnaco rappelle que Gims demeure présumé innocent.

La Provence

26/03/2026

La garde à vue du rappeur et chanteur Gims, interrogé depuis mercredi par la police dans le cadre d'une affaire de blanchiment présumé, a été prolongée jeudi, annonce le parquet national anti-criminalité organisée. L'artiste congolais de 39 ans avait été interpellé mercredi par les douanes, à la sortie de l'avion, à son arrivée à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Gims, Gandhi Djuna de son vrai nom, est depuis entendu dans le cadre d'une commission rogatoire de juges d'instruction, qui enquêtent sur un réseau présumé de blanchiment en bande organisée. Le Pnaco, qui suit l'enquête, a été créé en début d'année pour regrouper à Paris les dossiers de criminalité organisée les plus complexes. Selon Africa Intelligence, qui a révélé cette garde à vue, ce réseau de blanchiment international pourrait impliquer « une myriade de sociétés spécialement constituées dans différents pays pour se jouer de la TVA et autres taxes françaises, faciliter l'émission de fausses factures, blanchir des fonds provenant d'activités illégales et en dissimuler l'origine ».

« Cinq ex-trafiquants de drogue franciliens reconvertis dans la criminalité financière » auraient déjà été « mis en cause » dans ce dossier, ajoute le site. Ce média spécialisé affirme que les enquêteurs s'intéressent notamment à un vaste projet immobilier de luxe promu par Gims à Marrakech (Maroc), l'une des villes où il réside. Baptisé Sunset Village Private Residences, ce projet en cours de 118 villas de grand luxe, avec terrains de sport, spa, sauna et hammam, autour d'un lagon de 3000 m2, avait été lancé en grande pompe en 2025 en présence du roi de la chanson francophone. Contacté par l'AFP, l'avocat du plus gros vendeur de disques de l'année 2025 en France, Me David-Olivier Kaminski, n'a pas souhaité réagir.

Le Dauphiné

Dévoilé en juin 2024, ce programme porté par le promoteur Horizons Morocco s'étend sur 13 hectares et prévoit la construction de 118 villas de luxe. Gims y est associé en tant que partenaire officiel et aurait participé à la conception, au choix des matériaux et à la vision architecturale globale, selon le promoteur. Le complexe mise sur un positionnement très haut de gamme, avec une promesse affichée sur son site internet : redéfinir "les standards des résidences privées de luxe au Maroc".

Situé à moins de 20 minutes de lieux stratégiques, comme l'aéroport international de Marrakech ou le jardin Majorelle, le site comprend un lagon artificiel de 3 000 m2, un club-house avec restaurant panoramique, une conciergerie, des terrains de sport et un espace bien-être. Trois types de villas sont proposés, toutes avec quatre suites et salles de bains privatives, une cuisine équipée haut de gamme, une piscine et d'un rooftop aménagé. Seule la surface varie, de 300 à 600 m2. Les prix démarrent autour de 490 000 euros. Selon le promoteur, environ 100 villas sont vendues.

Franceinfo

25/03/2026

Le rappeur Gims, artiste congolais âgé de 39 ans et figure majeure de la scène musicale française, a été placé en garde à vue mercredi dans le cadre d’une enquête pour blanchiment en bande organisée. L’information a été confirmée par le parquet national anti-criminalité organisée (Pnaco).

Selon les éléments communiqués, l’artiste est entendu dans le cadre d’une « commission rogatoire de juges d’instruction », sous la direction de ce parquet spécialisé basé à Paris. Cette mesure s’inscrit dans une procédure judiciaire en cours visant des faits de blanchiment impliquant potentiellement plusieurs personnes.

Contacté par l’AFP, l’avocat du chanteur, Me David-Olivier Kaminski, n’a pas souhaité réagir dans l’immédiat. À ce stade, aucune précision supplémentaire n’a été apportée sur les faits reprochés ni sur les suites judiciaires envisagées.

Le Figaro